

Un vent de changement sur le pays, un vent d'espoir pour les communautés francophones !

Regina le 20 octobre 2015 - « Les Canadiens et les Canadiennes se sont exprimés en nombre record depuis plus de 20 ans, d'un bout à l'autre du pays ils ont voté pour le changement ! » a déclaré la présidente de l'Assemblée communautaire francsaskoise (ACF), madame Françoise Sigur-Cloutier lors d'une entrevue à Ici Radio-Canada première. «Ce changement donne de l'espoir aux communautés francophones vivant en milieu minoritaire et nous donne de l'espoir en Saskatchewan ! » L'ACF félicite le parti Libéral du Canada, son chef Justin Trudeau et tous les élu.e.s de la Saskatchewan qui siégeront à la Chambre de communes pour les prochains quatre ans.

«Ce changement ne peut être qu'une bonne nouvelle pour les enjeux prioritaires de la communauté francsaskoise martelés pendant la longue campagne électorale», a ajouté la présidente qui compte travailler d'une manière collaborative et dans un esprit d'ouverture avec le nouveau gouvernement.

L'ACF compte, rapidement, établir des liens avec les ministres qui seront nommés aux postes de nos dossiers-clé : Patrimoine canadien, Immigration et citoyenneté, pour ne nommer que ceux-ci.

Les priorités de la communauté francsaskoise restent :

- le plein respect et mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles (notamment la partie 7) ;
- la mise en place de mesures positives pour l'immigration francophone au pays;
- une Feuille de route pour les langues officielles claire, transparente accompagnée des ressources adéquates;
- un investissement convenable pour le développement du réseau associatif francsaskois (qui n'a connu aucune augmentation depuis 2006) ;
- un financement adéquat pour le diffuseur public CBC/Radio-Canada.

L'ACF souhaite que le nouveau gouvernement agisse rapidement sur ces priorités.

L'Assemblée communautaire francsaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté francsaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Pour plus d'informations :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire francsaskoise

Téléphone : (306) 924-8532

Courriel : marc.masson@fransaskois.sk.ca